

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le samedi 4 décembre 2021,
par vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance extraordinaire du CSCDGR du 4 décembre 2021 ouverte à 11 h 12 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Président	Langis H. Dion
Vice-président	Roger Grégoire
Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet, Denis Bélanger, Isabelle Charbonneau, Chantal Couture Rancourt, Daniel Grzela, Lynn Ouellette, Lorraine Gagné, Paul St-Jean
Élèves conseillères	Alexandra Pelletier Tanika Yu
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière	Sylvie Petroski
Agentes et agent de supervision	Jérémie Lepage, Claire Mackey, Daphne Wallbridge
Gérante des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Gérant du secteur informatique	Richard Fecteau
Gérant des services financiers	Mario Filion
Secrétaire de séance	Hélène Bolduc

Est absente :

Gérante des installations scolaires	Karine Lafrenière
--	-------------------

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La prière et la reconnaissance du territoire ont été faites lors de la séance organisationnelle qui a précédé la présente séance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 01, RÉOLUTION 22-32

Proposée par : P. St-Jean

Appuyée par : L. Ouellette

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 décembre 2021 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

5. ÉTUDE DES POLITIQUES

5.1 Rapport du Comité de vérification – réunion du 1^{er} décembre 2021

Le président du Comité, R. Grégoire, est invité à présenter le rapport des travaux et recommandations du Comité de vérification.

Le gérant des services financiers M. Filion rajoute que l'équipe provinciale de vérification interne fait l'audit des procédures internes du CSCDGR afin d'améliorer la gestion des risques dans tous les secteurs du Conseil, tels la paie, l'informatique, les installations scolaires, etc.

MOTION 02, RÉOLUTION 22-33

Proposée par : C. Couture Rancourt

Appuyée par : P. St-Jean

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations du Comité de vérification du CSCDGR du 1^{er} décembre 2021.

Adoptée

5.2 Politique 2107 – Finances : États financiers audités de l’année scolaire 2020-2021

M. Filion, gérant des services financiers, invite Martine Lemaire-Mignault, de la firme Baker Tilly HKC, à présenter le rapport de l’auditeur indépendant et les états financiers consolidés au 31 août 2021.

Elle profite de l’occasion pour remercier le personnel pour l’excellente collaboration dans l’exercice de leur mandat malgré les délais occasionnés par le travail à distance qui ont retardé parfois la réception de certains rapports.

Madame Lemaire-Mignault explique l’opinion avec réserve en lien avec les fonds scolaires qui n’ont pas pu être vérifiés de façon satisfaisante, étant donné les nombreuses transactions en argent comptant.

M. Filion ajoute que la mise en œuvre du projet « Écoles sans argent » sera priorisée à partir de janvier 2022.

En date du 31 août 2021, le surplus cumulatif que le Conseil peut utiliser est de 13,8 millions de dollars. Des initiatives seront identifiées pour l’utilisation d’une partie du surplus accumulés dans le but de contribuer davantage à la réussite et au bien-être des élèves et du personnel.

MOTION 03, RÉOLUTION 22-34

Proposée par : R. Grégoire

Appuyée par : P. St-Jean

QUE soient approuvés les états financiers audités du CSCDGR pour l’année scolaire 2020-2021, tel que recommandé par le Comité de vérification du 1er décembre 2021.

Adoptée

MOTION 04, RÉOLUTION 22-35

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Grzela

ATTENDU QUE seul le CSCDGR peut déterminer la façon dont le surplus cumulatif est utilisé ;

QUE, conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, le CSCDGR approuve un surplus aux fins de conformité de 2 177 789 \$ pour l'année scolaire 2020-2021, tel que recommandé par le Comité de vérification du 1er décembre 2021.

Adoptée

5.3 Politique 2107 – Finances : Budget révisé 2021-2022

M. Filion présente les prévisions budgétaires révisées pour l'année scolaire 2021-2022 qui démontrent un déficit de 390 483 \$.

Les données sur les effectifs démontrent un maintien par niveau, avec un personnel à temps plein d'environ 1 000 membres pour appuyer l'apprentissage. Le budget de l'année scolaire 2022-2023 sera accompagné de données (par exemple : les besoins en santé mentale et en enfance en difficulté) afin de mieux répondre aux différents besoins des élèves et du personnel.

MOTION 05, RÉOLUTION 22-36

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : L. Ouellette

Conformément à toutes les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario;

QUE le Conseil élu approuve un déficit de 390 483 \$, avec des dépenses de fonctionnement de 124 779 127 \$, pour l'année scolaire 2021-2022, tel que présenté à la séance extraordinaire du CSCDGR du 4 décembre 2021.

Adoptée

MOTION 06, RÉOLUTION 22-37

Proposée par : R. Grégoire

Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil élu approuve des projets de construction au montant de 12 381 500 \$ pour l'année scolaire 2021-2022, tel que présenté à la séance extraordinaire du CSCDGR du 4 décembre 2021.

Adoptée

6. COMMUNICATION ET APPUI

6.1 Transport scolaire

M. Filion présente l'état du dossier du transport scolaire, en lien avec la pénurie de conducteurs d'autobus et les modifications potentielles à la formule de financement par le ministère de l'Éducation.

Les commentaires suivants sont notés :

- L'information sur la nouvelle formule de financement devrait être disponible à partir de janvier 2022.
- Selon le MÉO, les fonds seraient redistribués, comme il a été fait avec l'enfance en difficulté.
- Les conseils scolaires en milieu urbain ont accès à des services de transport en commun.
- Notre territoire ne permet pas le trajet double en raison de la distance et de la température.
- Un exercice de simulation de routes est en cours par le MÉO, ce qui pourrait découler en une allocation fixe et une allocation variable aux conseils scolaires de la province de l'Ontario.
- Les besoins particuliers, la température et la distance de marche sont des facteurs qui seront considérés, compte tenu de la localisation et de la sécurité des élèves.
- Une demande sera faite auprès de notre fournisseur de transport pour simuler le scénario à partir de nos politiques, qui sera présenté au MÉO.
- Des discussions sont en cours pour un partage de services de transport.

MOTION 07, RÉOLUTION 22-38

Proposée par : P. St-Jean
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE soit reçue l'information sur le transport scolaire, sous l'item « Communication et appui », tel que présenté à la séance extraordinaire du 4 décembre 2021 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

Les membres élus sont informés que la session de travail sur la refonte de la gouvernance prévue le jeudi 16 décembre 2021 est reportée en janvier 2022 en raison de conflits d'horaire.

La directrice de l'éducation tient à remercier tous les membres de l'équipe qui ont accompli un travail exceptionnel au cours de la dernière année et ce, dans un contexte de défis quotidiens et souligne l'esprit de collaboration qui a permis de se soutenir mutuellement à la réalisation de notre mandat.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant maintenant épuisé, la présidence du Conseil remercie tous les membres pour le temps consacré aux affaires du Conseil et souhaite à tous de très joyeuses fêtes de Noël en famille.

MOTION 08, RÉOLUTION 22-39

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : D. Grzela

QUE la séance extraordinaire du CSCDGR du 4 décembre 2021 soit levée à 12 h 24.

Adoptée



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 22-43 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 18 janvier 2022.